



Extrait du plan cadastral ancien, 1819 (AD Allier. 3 P 3196). Il semblerait qu'à cette date la rue Regnaudin (celle dont on aperçoit l'amorce en bas de l'extrait de plan, à droite) soit déjà percée (au moins pour sa partie ouest) alors qu'elle figure comme un projet sur le plan d'alignement de 1822.

IVR84_20230300049NUCA

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation